

# Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 23 avril 2015

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

---

## Communiqués

---

### Superficies des principales grandes cultures, mars 2015

2

Les agriculteurs canadiens ont l'intention de semer plus de blé, d'avoine et d'orge en 2015 qu'en 2014. Par ailleurs, les superficies de canola et de soya devraient diminuer légèrement.

### Assurance-emploi, février 2015

5

Le nombre de personnes touchant des prestations d'assurance-emploi régulières a augmenté de 2,0 % (+9 900) pour s'établir à 509 800 en février, après cinq mois de faibles variations. Comparativement à 12 mois plus tôt, le nombre de prestataires a légèrement diminué (-0,7 % ou -3 500).

Industries des cultures de serre, des gazonnières et des pépinières, 2014

17

Indice des prix des services de location et de location à bail de machines et de matériel d'usage commercial et industriel, quatrième trimestre de 2014

20

Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction, mars 2015

22

Grandes entreprises de transport urbain, février 2015

23

Liens de parenté entre sociétés, premier trimestre de 2015

24

Produits pétroliers raffinés, mars 2015

25

---

## Nouveaux produits et études

---

26



---

## Communiqués

---

### Superficies des principales grandes cultures, mars 2015

Les agriculteurs canadiens ont l'intention de semer plus de blé, d'avoine et d'orge en 2015 qu'en 2014. Par ailleurs, les superficies de canola et de soya devraient diminuer légèrement.

Selon les rapports de l'industrie, les conditions d'ensemencement prévues sont favorables dans l'ensemble, après deux années d'ensemencements tardifs en 2013 et en 2014.

#### Blé

À l'échelle nationale, les agriculteurs ont déclaré s'attendre à semer 24,8 millions d'acres en 2015, en hausse de 3,9 % par rapport à 2014. Plus précisément, les intentions d'ensemencement de blé de printemps s'établissent à 18,0 millions d'acres, en hausse de 3,4 %, tandis que la superficie de blé dur devrait s'élever à 5,5 millions d'acres, ce qui représente une augmentation de 15,8 % par rapport à 2014.

En Saskatchewan, selon les intentions déclarées, la superficie de blé de printemps diminuerait de 4,8 % par rapport à 2014 pour s'établir à 8,1 millions d'acres en 2015. Toutefois, la superficie de blé dur devrait atteindre 4,9 millions d'acres, en hausse de 15,5 %.

Les agriculteurs de l'Alberta ont indiqué que la superficie de blé de printemps pourrait croître de 6,6 % pour se situer à 6,4 millions d'acres en 2015. La superficie de blé dur devrait augmenter de 18,2 % pour s'établir à 650 000 acres. Au Manitoba, les agriculteurs prévoient ensemer 3,1 millions d'acres en blé de printemps, en hausse de 20,8 % par rapport à 2014.

#### Canola

Les agriculteurs canadiens ont fait part de leurs intentions d'ensemencer 19,4 millions d'acres en canola en 2015, en baisse de 4,5 % comparativement à 2014.

En Saskatchewan, où on retrouve habituellement environ la moitié de la superficie en canola au Canada, les agriculteurs prévoient ensemer 10,2 millions d'acres, en baisse de 4,2 % par rapport à 2014. Les agriculteurs de l'Alberta prévoient aussi ensemer moins de canola en 2015, soit 6,0 millions d'acres (-7,7 %). Toutefois, les agriculteurs du Manitoba prévoient ensemer 3,1 millions d'acres en 2015, ce qui constitue une légère augmentation de 1,7 % comparativement à 2014.

#### Soya

La superficie totale devant être ensemencée en soya devrait s'établir à 5,4 millions d'acres en 2015, ce qui représente une diminution de 3,4 % par rapport au niveau record de 5,6 millions d'acres enregistré en 2014.

Les producteurs de l'Ontario ont l'intention d'ensemencer 2,9 millions d'acres, en baisse de 6,5 %. Les agriculteurs du Québec s'attendent aussi à ce que leur superficie ensemencée en soya diminue, en baisse de 9,5 % pour s'établir à 778 400 acres. Par ailleurs, les producteurs du Manitoba prévoient ensemer 1,3 million d'acres de soya (+2,4 %), et ceux de la Saskatchewan ont l'intention d'ensemencer 335 000 acres de soya (+24,1 %). Les superficies ensemencées en 2014 ont atteint un niveau record dans les quatre provinces.

#### Orge et avoine

À l'échelle nationale, la superficie ensemencée en orge devrait augmenter de 10,2 % par rapport à 2014 pour s'établir à 6,5 millions d'acres, alors que la superficie ensemencée en avoine devrait croître de 30,3 % pour atteindre 3,6 millions d'acres en 2015. Au total, ces deux cultures représenteraient une superficie supplémentaire de près de 1,5 million d'acres comparativement à 2014.

---

## Mais-grain

À l'échelle nationale, la superficie ensemencée en maïs-grain devrait croître de 6,2 % en 2015 pour atteindre 3,3 millions d'acres. Les agriculteurs de l'Ontario prévoient semer 2,1 millions d'acres, en hausse de 11,5 % par rapport à 2014. Au Québec, la superficie de maïs-grain devrait augmenter de 8,6 % pour s'établir à 952 600 acres.

### **Note aux lecteurs**

*L'Enquête sur les fermes de maïs, qui recueille de l'information sur les intentions d'ensemencement, a été réalisée du 18 mars au 31 mars 2015 auprès d'environ 11 500 agriculteurs. Les agriculteurs devaient déclarer leurs intentions d'ensemencement de céréales, de graines oléagineuses et de cultures spéciales.*

*Des enquêtes subséquentes menées au cours de l'année fourniront des estimations sur les superficies réelles ensemencées. Les données définitives sur les superficies de 2015 seront diffusées le 4 décembre 2015 et pourront faire l'objet de révisions pendant une période de deux ans.*

*Les enquêtes sur les fermes permettent de recueillir des données du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta à tous les cycles de l'enquête. Toutefois, les données sont recueillies deux fois par année (à l'occasion de l'Enquête sur les fermes de juin sur les superficies ensemencées et de l'Enquête sur les fermes de novembre sur la production finale de grandes cultures) pour Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique, qui représentent de 2 % à 4 % des totaux nationaux. Par conséquent, les totaux canadiens pour mars comprennent les données reportées de l'enquête antérieure de novembre pour ces provinces, et les totaux nationaux pour juillet et septembre comprennent les données reportées de l'enquête antérieure de juin pour ces mêmes provinces.*

*Les variations en pourcentage sont calculées au moyen de données non arrondies.*

**Tableau 1**  
**Superficies projetées en mars pour les principales grandes cultures**

	2013	2014	Mars 2015 <sup>1P</sup>	2013 à 2014	2014 à mars 2015
	milliers d'acres			variation en %	
Tout le blé (incluant le blé d'hiver restant) <sup>2</sup>	26 015	23 835	24 765	-8,4	3,9
Blé dur	4 965	4 750	5 500	-4,3	15,8
Blé de printemps	19 043	17 409	18 004	-8,6	3,4
Blé d'hiver <sup>3</sup>	2 008	1 675	1 261	-16,6	-24,7
Orge	7 083	5 880	6 478	-17,0	10,2
Graines de l'alpiste des Canaries	210	275	310	31,0	12,7
Canola	19 941	20 325	19 416	1,9	-4,5
Pois chiches	180	170	140	-5,6	-17,6
Mais-grain	3 689	3 078	3 268	-16,6	6,2
Haricots secs	210	305	273	45,2	-10,5
Pois secs de grande culture	3 325	3 795	3 830	14,1	0,9
Seigle d'automne <sup>3</sup>	225	206	240	-8,4	16,3
Lin	1 050	1 555	1 630	48,1	4,8
Lentilles	2 620	3 110	3 350	18,7	7,7
Graines de moutarde	365	500	320	37,0	-36,0
Avoine	3 173	2 798	3 645	-11,8	30,3
Soya	4 619	5 562	5 375	20,4	-3,4
Graines de tournesol	70	75	125	7,1	66,7

P provisoire

1. La méthodologie utilisée pour les estimations de superficie des provinces de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique a été modifiée en 2014. Pour obtenir plus de renseignements, consultez la note aux lecteurs.

2. Représente la somme du blé d'hiver, du blé de printemps et du blé dur.

3. La superficie restante après les dommages de l'hiver.

**Note(s) :**

Les estimations de ce tableau ont été arrondies au millier près. Les variations en pourcentage sont calculées en fonction des données non arrondies, lesquelles sont disponibles dans CANSIM.

Les chiffres ayant été arrondis, la somme des types de blé peut ne pas correspondre au total de blé indiqué.

Source(s) : Tableau CANSIM [001-0017](#).

**Données offertes dans CANSIM : tableaux [001-0010](#) et [001-0017](#).**

Tableau 001-0010 : Estimation de la superficie, du rendement, de la production et du prix moyen à la ferme des principales grandes cultures, en unités métriques.

Tableau 001-0017 : Estimation de la superficie, du rendement, de la production, du prix moyen à la ferme et de la valeur totale à la ferme des principales grandes cultures, en unités impériales.

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3401](#).**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([ligneinfomedias@statcan.gc.ca](mailto:ligneinfomedias@statcan.gc.ca)).

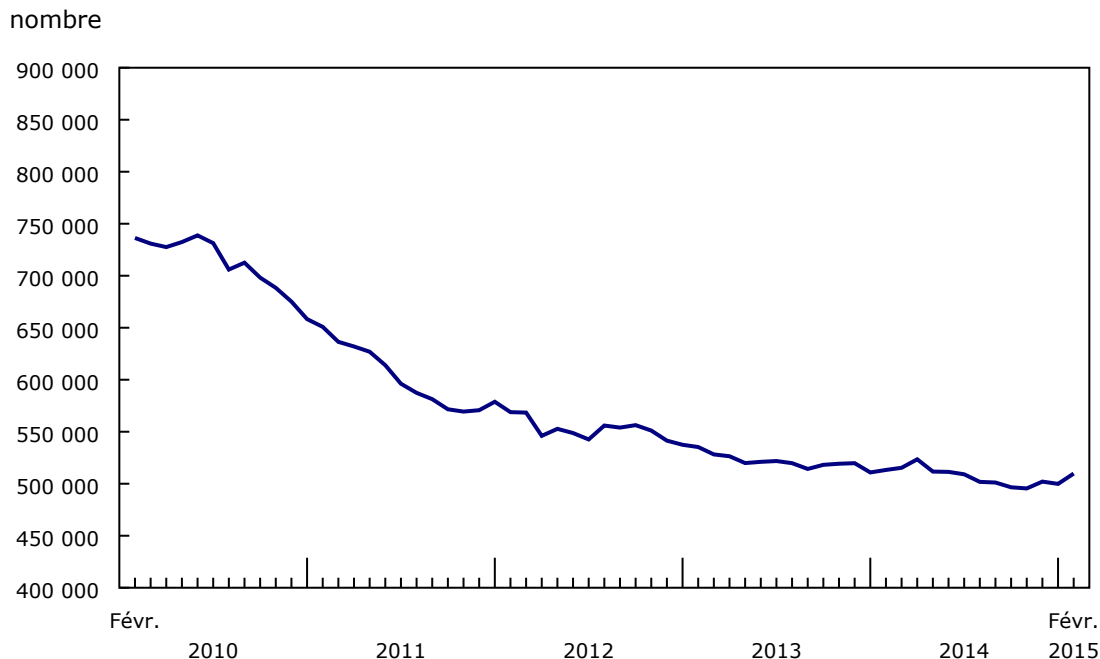
## Assurance-emploi, février 2015

Le nombre de personnes touchant des prestations d'assurance-emploi régulières a augmenté de 2,0 % (+9 900) pour s'établir à 509 800 en février, après cinq mois de faibles variations. Comparativement à 12 mois plus tôt, le nombre de prestataires a légèrement diminué (-0,7 % ou -3 500).

En février, le nombre de prestataires a augmenté de façon marquée dans plusieurs provinces par rapport au mois précédent, l'Alberta (+15,6 %) ayant connu la hausse la plus prononcée, suivie de la Saskatchewan (+4,9 %) et de l'Île-du-Prince-Édouard (+3,7 %).

La variation du nombre de prestataires d'assurance-emploi régulière reflète diverses situations, y compris celle des personnes qui deviennent prestataires, qui retournent au travail ou qui ne touchent plus de prestations régulières.

### Graphique 1 Le nombre de prestataires d'assurance-emploi régulière



Source(s) : Tableau CANSIM [276-0022](#).

### Aperçu des provinces et des régions métropolitaines

En Alberta, le nombre de personnes touchant des prestations a augmenté considérablement de 15,6 % en février pour s'établir à 36 000. Il s'agissait de la quatrième augmentation mensuelle consécutive pour la province et de la hausse la plus prononcée depuis mai 2009. Les hausses les plus marquées dans la province ont été enregistrées chez les prestataires dont le dernier emploi était dans des professions propres au secteur primaire (+51,8 %), en transformation, fabrication et services publics (+29,1 %), en sciences naturelles et appliquées (+28,8 %) ainsi qu'en gestion (+14,3 %).

En Alberta, une hausse marquée de 24,2 % a été observée dans les agglomérations de recensement (AR), ainsi que dans les régions à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des AR (+21,9 %). Parallèlement, les RMR d'Edmonton (+12,3 %) et de Calgary (+11,8 %) comptaient aussi un plus grand nombre de prestataires en février. Voir « Définitions géographiques » dans la note aux lecteurs.

---

En Saskatchewan, le nombre de personnes touchant des prestations d'assurance-emploi régulières a augmenté de 4,9 % en février pour atteindre 11 600. Il s'agissait de la troisième hausse mensuelle consécutive. La province a connu une augmentation marquée du nombre de prestataires dont le dernier emploi était dans des professions propres au secteur primaire (+19,2 %). Les AR de la province ont connu une hausse appréciable de 15,0 %, tandis que la RMR de Regina a enregistré une augmentation de 2,8 %.

Comparativement à janvier, le nombre de prestataires à l'Île-du-Prince-Édouard a augmenté de 3,7 % pour s'établir à 7 500 en février. Il s'agissait de la troisième hausse mensuelle consécutive. On comptait un plus grand nombre de prestataires dans les AR (+3,7 %) et dans les régions éloignées de la province (+3,5 %).

Au Québec, le nombre de prestataires a augmenté de 2,5 % pour s'établir à 154 300. Les six régions métropolitaines ont connu des hausses, allant de 6,0 % à Sherbrooke à 1,9 % à Montréal. Le nombre de prestataires a aussi augmenté dans les AR de la province (+3,4 %) et à l'extérieur des RMR et des AR (+2,4 %).

Entre janvier et février, le nombre de personnes touchant des prestations régulières à Terre-Neuve-et-Labrador a progressé de 2,3 % pour s'établir à 31 800, poursuivant une tendance à la hausse qui a commencé en novembre dernier. En février, une hausse notable a été enregistrée dans la région métropolitaine de St. John's (+5,3 %). Dans les AR de la province, le nombre de prestataires a connu une augmentation de 3,5 %.

En Nouvelle-Écosse, 27 200 personnes touchaient des prestations d'assurance-emploi régulières en février, en hausse de 2,2 % par rapport à janvier. Il s'agissait de la troisième augmentation mensuelle consécutive. Alors que le nombre de prestataires était à peu près inchangé à Halifax, les régions situées à l'extérieur des AR ont connu une hausse de 3,1 % en février.

Au Nouveau-Brunswick, le nombre de prestataires a légèrement augmenté de 1,1 % pour atteindre 32 200, poursuivant une tendance graduelle à la hausse qui s'est amorcée l'automne dernier. En février, Moncton a connu une hausse de 3,8 %, qui a contrebalancé en partie la baisse de janvier.

Au Manitoba, le nombre de prestataires a connu une légère hausse de 1,0 % en février pour s'établir à 13 500. Un plus grand nombre de personnes touchaient des prestations dans les AR de la province (+4,6 %), alors que peu de changements ont été observés ailleurs dans la province.

Même si l'Ontario et la Colombie-Britannique ont connu de faibles variations dans le nombre de prestataires entre janvier et février, il en a été autrement dans certaines régions de ces provinces.

Parmi les 15 régions métropolitaines de l'Ontario, 4 comptaient un plus grand nombre de prestataires en février, plus particulièrement Windsor (+14,4 %). Parallèlement, des baisses ont été observées dans un certain nombre de régions métropolitaines, plus particulièrement à Oshawa (-8,3 %), à Hamilton (-3,9 %), à Guelph (-3,3 %) et à St. Catharines–Niagara (-3,2 %).

En février, deux des quatre régions métropolitaines de la Colombie-Britannique comptaient un moins grand nombre de prestataires : Vancouver (-3,0 %) et Abbotsford–Mission (-2,7 %). Par contre, des hausses ont été enregistrées dans les AR (+1,5 %) et dans les régions à l'extérieur des RMR et des AR de la province (+1,3 %).

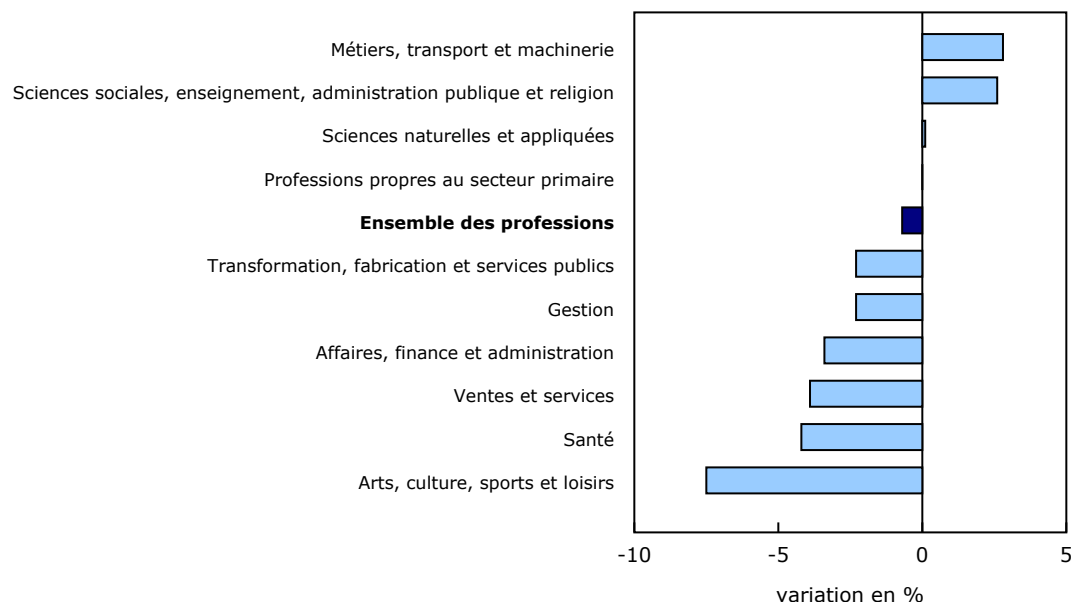
## **Les prestataires d'assurance-emploi régulière par profession**

Comparativement à février 2014, le nombre de prestataires d'assurance-emploi a connu une légère baisse de 0,7 % (-3 500).

Au cours de la même période, des baisses marquées ont été enregistrées dans le nombre de prestataires de plusieurs grands groupes professionnels, selon le dernier emploi des prestataires d'assurance-emploi, tels que les professions propres aux arts, à la culture, aux sports et aux loisirs (-7,5 %) ainsi qu'à la santé (-4,2 %). Par contre, un plus grand nombre de personnes touchaient des prestations dans les métiers, le transport et la machinerie (+2,8 %), ainsi que dans la catégorie des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion (+2,6 %). Parallèlement, le nombre de prestataires était pratiquement inchangé dans les sciences naturelles et appliquées et dans les professions propres au secteur primaire.

## Graphique 2

### Prestataires d'assurance-emploi régulière selon la profession, variation en pourcentage, février 2014 à février 2015



Source(s) : Tableau CANSIM 276-0041.

## Les prestataires d'assurance-emploi dans les principaux groupes démographiques

Comparativement à janvier, le nombre de prestataires a augmenté de 4,0 % en février chez les hommes de 15 à 24 ans, tandis que peu de changements ont été enregistrés chez les femmes du même groupe d'âge.

Chez les hommes de 25 à 54 ans, le nombre de prestataires a augmenté de 2,4 %. Il s'agissait de la troisième hausse mensuelle consécutive. Une légère hausse (+1,4 %) a été observée chez les femmes du même groupe d'âge.

Le nombre de prestataires a augmenté légèrement en février chez les hommes de 55 ans et plus (+1,7 %) et chez les femmes du même groupe d'âge (+1,2 %).

Par rapport à 12 mois plus tôt, le taux de diminution le plus rapide a été enregistré chez les femmes de 15 à 24 ans (-5,1 %) et chez les femmes de 25 à 54 ans (-3,7 %). Il y a eu peu de variation chez les hommes des mêmes groupes d'âge.

Le nombre d'hommes de 55 ans et plus touchant des prestations a augmenté de 2,7 % par rapport à 12 mois plus tôt. La hausse a été de 2,2 % chez les femmes du même groupe d'âge.

## Les demandes d'assurance-emploi

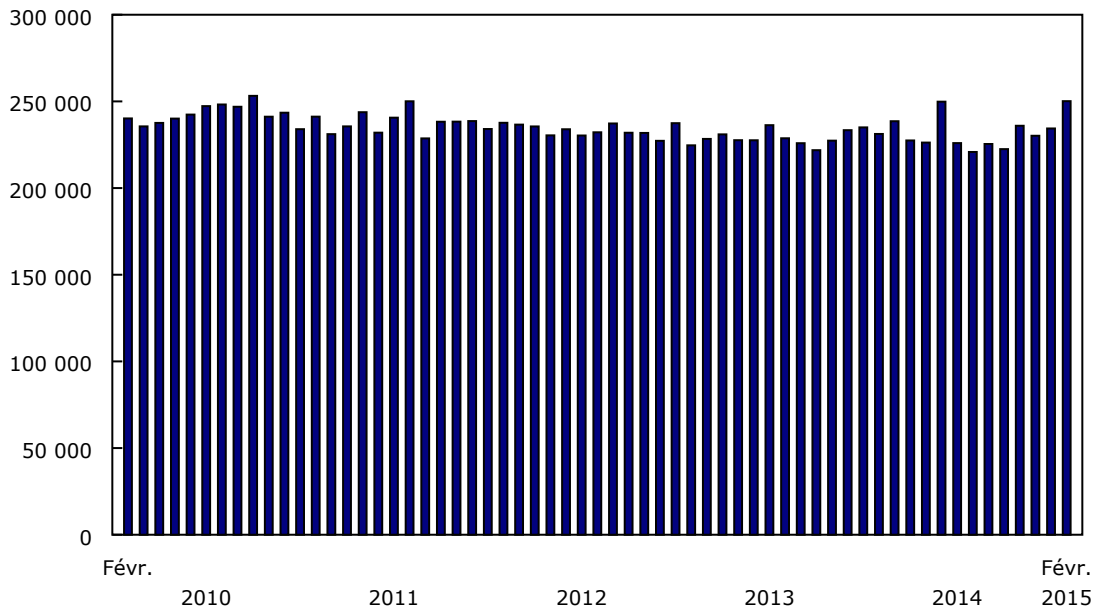
À l'échelle nationale, le nombre de demandes d'assurance-emploi a augmenté de 6,7 % en février par rapport à janvier. Le nombre de demandes fournit une indication du nombre de personnes qui pourraient devenir prestataires.

Le nombre de demandes a augmenté dans toutes les provinces en février, la plus forte hausse ayant été constatée en Alberta (+29,4 %). Il s'agissait de la deuxième augmentation mensuelle consécutive de plus de 20 % dans la province et de l'augmentation la plus prononcée depuis février 2009. Des hausses notables ont également été

enregistrées en février à l'Île-du-Prince-Édouard (+11,9 %), au Manitoba (+6,3 %), en Ontario (+5,8 %), en Colombie-Britannique (+4,1 %) et en Saskatchewan (+3,9 %). Des augmentations plus faibles ont été observées dans les autres provinces.

### Graphique 3 Le nombre de demandes d'assurance-emploi

nombre de demandes



Source(s) : Tableau CANSIM 276-0004.



### **Note aux lecteurs**

*Des prestations d'assurance-emploi régulières sont octroyées aux personnes admissibles qui ont perdu leur emploi, qui sont disponibles et aptes à travailler, mais qui ne trouvent pas d'emploi. Pour toucher des prestations d'assurance-emploi, une personne doit d'abord présenter une demande. Le nombre de demandes fournit une indication du nombre de personnes qui pourraient devenir prestataires.*

*Il y a toujours une certaine proportion de chômeurs qui ne sont pas admissibles à des prestations. Certains chômeurs n'ont pas cotisé au régime parce qu'ils n'ont pas travaillé au cours des 12 derniers mois ou parce que leur emploi n'était pas assuré. D'autres chômeurs ont cotisé au régime, mais ne satisfont pas aux critères d'admissibilité, comme les travailleurs qui ont quitté leur emploi volontairement ou ceux qui n'ont pas accumulé suffisamment d'heures de travail pour bénéficier des prestations.*

*Toutes les données du présent communiqué sont désaisonnalisées. Pour obtenir des renseignements sur la désaisonnalisation, voir le document intitulé [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).*

*Les statistiques sur l'assurance-emploi sont produites à partir de données administratives fournies par Service Canada et Emploi et Développement social Canada. Ces statistiques peuvent, de temps à autre, subir l'effet des changements apportés à la Loi sur l'assurance-emploi ou aux procédures administratives.*

*Le nombre de personnes touchant des prestations régulières et le nombre de demandes reçues pour le mois en cours et le mois précédent peuvent faire l'objet de révision.*

*Le nombre de prestataires représente toutes les personnes qui ont touché des prestations d'assurance-emploi du 15 au 21 février. Cette période coïncide avec la semaine de référence de l'Enquête sur la population active (EPA). Cependant, les données sur les demandes initiales et renouvelées portent sur tout le mois.*

*Les statistiques sur l'assurance-emploi indiquent le nombre de personnes qui touchent des prestations. Il ne faut donc pas les confondre avec les données provenant de l'EPA, qui fournissent des renseignements sur le nombre total de chômeurs.*

### **Définitions géographiques**

*Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population. Une RMR, aussi appelée « région métropolitaine » dans le présent communiqué, doit compter une population totale d'au moins 100 000 habitants. Une AR doit compter une population d'au moins 10 000 habitants. Voir la [Classification géographique type de 2011 — Définitions](#) pour plus de renseignements.*

Tableau 1

**Prestataires touchant des prestations de revenu régulières<sup>1</sup> selon la province et le territoire, le sexe et l'âge — Données désaisonnalisées**

	Février 2014	Janvier 2015 <sup>P</sup>	Février 2015 <sup>P</sup>	Janvier à février 2015	Février 2014 à février 2015	Janvier à février 2015	Février 2014 à février 2015
	nombre		variation		variation en %		
<b>Canada</b>							
<b>Les deux sexes</b>	<b>513 250</b>	<b>499 840</b>	<b>509 780</b>	<b>9 940</b>	<b>-3 470</b>	<b>2,0</b>	<b>-0,7</b>
15 à 24 ans	49 070	46 820	48 250	1 430	-820	3,1	-1,7
25 à 54 ans	346 610	334 250	340 970	6 720	-5 640	2,0	-1,6
55 ans et plus	117 570	118 770	120 550	1 780	2 980	1,5	2,5
<b>Hommes</b>	<b>320 120</b>	<b>313 860</b>	<b>321 420</b>	<b>7 560</b>	<b>1 300</b>	<b>2,4</b>	<b>0,4</b>
15 à 24 ans	36 310	34 760	36 150	1 390	-160	4,0	-0,4
25 à 54 ans	210 610	205 160	210 070	4 910	-540	2,4	-0,3
55 ans et plus	73 190	73 930	75 200	1 270	2 010	1,7	2,7
<b>Femmes</b>	<b>193 130</b>	<b>185 990</b>	<b>188 350</b>	<b>2 360</b>	<b>-4 780</b>	<b>1,3</b>	<b>-2,5</b>
15 à 24 ans	12 750	12 060	12 100	40	-650	0,3	-5,1
25 à 54 ans	135 990	129 100	130 900	1 800	-5 090	1,4	-3,7
55 ans et plus	44 380	44 830	45 360	530	980	1,2	2,2
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>							
<b>Les deux sexes</b>	<b>32 530</b>	<b>31 120</b>	<b>31 830</b>	<b>710</b>	<b>-700</b>	<b>2,3</b>	<b>-2,2</b>
15 à 24 ans	2 800	2 660	2 800	140	0	5,3	0,0
25 à 54 ans	20 000	18 780	19 180	400	-820	2,1	-4,1
55 ans et plus	9 730	9 680	9 850	170	120	1,8	1,2
<b>Hommes</b>	<b>19 690</b>	<b>18 680</b>	<b>19 170</b>	<b>490</b>	<b>-520</b>	<b>2,6</b>	<b>-2,6</b>
<b>Femmes</b>	<b>12 830</b>	<b>12 450</b>	<b>12 660</b>	<b>210</b>	<b>-170</b>	<b>1,7</b>	<b>-1,3</b>
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>							
<b>Les deux sexes</b>	<b>7 460</b>	<b>7 250</b>	<b>7 520</b>	<b>270</b>	<b>60</b>	<b>3,7</b>	<b>0,8</b>
15 à 24 ans	830	810	850	40	20	4,9	2,4
25 à 54 ans	4 530	4 280	4 450	170	-80	4,0	-1,8
55 ans et plus	2 110	2 150	2 220	70	110	3,3	5,2
<b>Hommes</b>	<b>4 530</b>	<b>4 430</b>	<b>4 570</b>	<b>140</b>	<b>40</b>	<b>3,2</b>	<b>0,9</b>
<b>Femmes</b>	<b>2 930</b>	<b>2 820</b>	<b>2 950</b>	<b>130</b>	<b>20</b>	<b>4,6</b>	<b>0,7</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>							
<b>Les deux sexes</b>	<b>27 030</b>	<b>26 610</b>	<b>27 190</b>	<b>580</b>	<b>160</b>	<b>2,2</b>	<b>0,6</b>
15 à 24 ans	2 570	2 580	2 640	60	70	2,3	2,7
25 à 54 ans	17 640	17 110	17 470	360	-170	2,1	-1,0
55 ans et plus	6 810	6 920	7 080	160	270	2,3	4,0
<b>Hommes</b>	<b>17 330</b>	<b>17 270</b>	<b>17 700</b>	<b>430</b>	<b>370</b>	<b>2,5</b>	<b>2,1</b>
<b>Femmes</b>	<b>9 700</b>	<b>9 340</b>	<b>9 490</b>	<b>150</b>	<b>-210</b>	<b>1,6</b>	<b>-2,2</b>
<b>Nouveau-Brunswick</b>							
<b>Les deux sexes</b>	<b>32 580</b>	<b>31 860</b>	<b>32 200</b>	<b>340</b>	<b>-380</b>	<b>1,1</b>	<b>-1,2</b>
15 à 24 ans	3 490	3 400	3 430	30	-60	0,9	-1,7
25 à 54 ans	20 260	19 550	19 750	200	-510	1,0	-2,5
55 ans et plus	8 830	8 910	9 020	110	190	1,2	2,2
<b>Hommes</b>	<b>20 960</b>	<b>20 850</b>	<b>21 020</b>	<b>170</b>	<b>60</b>	<b>0,8</b>	<b>0,3</b>
<b>Femmes</b>	<b>11 620</b>	<b>11 000</b>	<b>11 180</b>	<b>180</b>	<b>-440</b>	<b>1,6</b>	<b>-3,8</b>
<b>Québec</b>							
<b>Les deux sexes</b>	<b>149 430</b>	<b>150 540</b>	<b>154 330</b>	<b>3 790</b>	<b>4 900</b>	<b>2,5</b>	<b>3,3</b>
15 à 24 ans	14 290	13 590	14 030	440	-260	3,2	-1,8
25 à 54 ans	99 420	99 950	102 350	2 400	2 930	2,4	2,9
55 ans et plus	35 710	37 010	37 940	930	2 230	2,5	6,2
<b>Hommes</b>	<b>97 010</b>	<b>98 000</b>	<b>100 600</b>	<b>2 600</b>	<b>3 590</b>	<b>2,7</b>	<b>3,7</b>
<b>Femmes</b>	<b>52 420</b>	<b>52 540</b>	<b>53 730</b>	<b>1 190</b>	<b>1 310</b>	<b>2,3</b>	<b>2,5</b>
<b>Ontario</b>							
<b>Les deux sexes</b>	<b>154 280</b>	<b>145 500</b>	<b>144 440</b>	<b>-1 060</b>	<b>-9 840</b>	<b>-0,7</b>	<b>-6,4</b>
15 à 24 ans	13 350	12 470	12 540	70	-810	0,6	-6,1
25 à 54 ans	109 180	102 050	101 240	-810	-7 940	-0,8	-7,3
55 ans et plus	31 750	30 970	30 660	-310	-1 090	-1,0	-3,4
<b>Hommes</b>	<b>92 940</b>	<b>87 580</b>	<b>86 940</b>	<b>-640</b>	<b>-6 000</b>	<b>-0,7</b>	<b>-6,5</b>
<b>Femmes</b>	<b>61 340</b>	<b>57 920</b>	<b>57 500</b>	<b>-420</b>	<b>-3 840</b>	<b>-0,7</b>	<b>-6,3</b>

Tableau 1 - suite

**Prestataires touchant des prestations de revenu régulières<sup>1</sup> selon la province et le territoire, le sexe et l'âge — Données désaisonnalisées**

	Février 2014	Janvier 2015 <sup>P</sup>	Février 2015 <sup>P</sup>	Janvier à février 2015	Février 2014 à février 2015	Janvier à février 2015	Février 2014 à février 2015
<b>Manitoba</b>							
<b>Les deux sexes</b>	<b>13 490</b>	<b>13 370</b>	<b>13 500</b>	<b>130</b>	<b>10</b>	<b>1,0</b>	<b>0,1</b>
15 à 24 ans	1 800	1 770	1 810	40	10	2,3	0,6
25 à 54 ans	9 250	9 140	9 250	110	0	1,2	0,0
55 ans et plus	2 440	2 460	2 440	-20	0	-0,8	0,0
<b>Hommes</b>	<b>8 780</b>	<b>8 860</b>	<b>9 010</b>	<b>150</b>	<b>230</b>	<b>1,7</b>	<b>2,6</b>
<b>Femmes</b>	<b>4 710</b>	<b>4 510</b>	<b>4 490</b>	<b>-20</b>	<b>-220</b>	<b>-0,4</b>	<b>-4,7</b>
<b>Saskatchewan</b>							
<b>Les deux sexes</b>	<b>11 050</b>	<b>11 080</b>	<b>11 620</b>	<b>540</b>	<b>570</b>	<b>4,9</b>	<b>5,2</b>
15 à 24 ans	1 420	1 390	1 480	90	60	6,5	4,2
25 à 54 ans	7 340	7 280	7 600	320	260	4,4	3,5
55 ans et plus	2 290	2 400	2 550	150	260	6,3	11,4
<b>Hommes</b>	<b>7 320</b>	<b>7 380</b>	<b>7 730</b>	<b>350</b>	<b>410</b>	<b>4,7</b>	<b>5,6</b>
<b>Femmes</b>	<b>3 730</b>	<b>3 700</b>	<b>3 900</b>	<b>200</b>	<b>170</b>	<b>5,4</b>	<b>4,6</b>
<b>Alberta</b>							
<b>Les deux sexes</b>	<b>30 790</b>	<b>31 090</b>	<b>35 950</b>	<b>4 860</b>	<b>5 160</b>	<b>15,6</b>	<b>16,8</b>
15 à 24 ans	3 570	3 640	4 100	460	530	12,6	14,8
25 à 54 ans	21 630	21 560	25 180	3 620	3 550	16,8	16,4
55 ans et plus	5 590	5 890	6 670	780	1 080	13,2	19,3
<b>Hommes</b>	<b>19 010</b>	<b>19 930</b>	<b>23 720</b>	<b>3 790</b>	<b>4 710</b>	<b>19,0</b>	<b>24,8</b>
<b>Femmes</b>	<b>11 770</b>	<b>11 160</b>	<b>12 230</b>	<b>1 070</b>	<b>460</b>	<b>9,6</b>	<b>3,9</b>
<b>Colombie-Britannique</b>							
<b>Les deux sexes</b>	<b>51 890</b>	<b>48 540</b>	<b>48 180</b>	<b>-360</b>	<b>-3 710</b>	<b>-0,7</b>	<b>-7,1</b>
15 à 24 ans	4 700	4 230	4 270	40	-430	0,9	-9,1
25 à 54 ans	35 360	32 450	32 320	-130	-3 040	-0,4	-8,6
55 ans et plus	11 830	11 850	11 580	-270	-250	-2,3	-2,1
<b>Hommes</b>	<b>30 780</b>	<b>29 080</b>	<b>29 080</b>	<b>0</b>	<b>-1 700</b>	<b>0,0</b>	<b>-5,5</b>
<b>Femmes</b>	<b>21 110</b>	<b>19 450</b>	<b>19 100</b>	<b>-350</b>	<b>-2 010</b>	<b>-1,8</b>	<b>-9,5</b>
<b>Yukon</b>							
<b>Les deux sexes</b>	<b>950</b>	<b>880</b>	<b>910</b>	<b>30</b>	<b>-40</b>	<b>3,4</b>	<b>-4,2</b>
15 à 24 ans	110	100	100	0	-10	0,0	-9,1
25 à 54 ans	620	560	580	20	-40	3,6	-6,5
55 ans et plus	220	220	230	10	10	4,5	4,5
<b>Hommes</b>	<b>620</b>	<b>550</b>	<b>570</b>	<b>20</b>	<b>-50</b>	<b>3,6</b>	<b>-8,1</b>
<b>Femmes</b>	<b>330</b>	<b>340</b>	<b>340</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>0,0</b>	<b>3,0</b>
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>							
<b>Les deux sexes</b>	<b>790</b>	<b>720</b>	<b>730</b>	<b>10</b>	<b>-60</b>	<b>1,4</b>	<b>-7,6</b>
15 à 24 ans	70	60	60	0	-10	0,0	-14,3
25 à 54 ans	600	550	550	0	-50	0,0	-8,3
55 ans et plus	130	110	120	10	-10	9,1	-7,7
<b>Hommes</b>	<b>500</b>	<b>450</b>	<b>470</b>	<b>20</b>	<b>-30</b>	<b>4,4</b>	<b>-6,0</b>
<b>Femmes</b>	<b>280</b>	<b>270</b>	<b>260</b>	<b>-10</b>	<b>-20</b>	<b>-3,7</b>	<b>-7,1</b>
<b>Nunavut</b>							
<b>Les deux sexes</b>	<b>470</b>	<b>360</b>	<b>360</b>	<b>0</b>	<b>-110</b>	<b>0,0</b>	<b>-23,4</b>
15 à 24 ans	40	30	40	10	0	33,3	0,0
25 à 54 ans	390	280	270	-10	-120	-3,6	-30,8
55 ans et plus	40	40	50	10	10	25,0	25,0
<b>Hommes</b>	<b>310</b>	<b>230</b>	<b>230</b>	<b>0</b>	<b>-80</b>	<b>0,0</b>	<b>-25,8</b>
<b>Femmes</b>	<b>160</b>	<b>130</b>	<b>130</b>	<b>0</b>	<b>-30</b>	<b>0,0</b>	<b>-18,8</b>

P provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un des trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

Source(s) : Tableau de CANSIM [276-0022](#).

**Tableau 2**  
**Demandes initiales et renouvelées reçues selon la province et le territoire — Données désaisonnalisées**

	Février 2014	Janvier 2015 <sup>P</sup>	Février 2015 <sup>P</sup>	Janvier à février 2015	Février 2014 à février 2015	Janvier à février 2015	Février 2014 à février 2015
	nombre			variation		variation en %	
<b>Canada</b>	<b>231 210</b>	<b>234 380</b>	<b>250 130</b>	<b>15 750</b>	<b>18 920</b>	<b>6,7</b>	<b>8,2</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	8 830	8 880	9 060	180	230	2,0	2,6
Île-du-Prince-Édouard	2 270	2 350	2 630	280	360	11,9	15,9
Nouvelle-Écosse	9 420	9 340	9 520	180	100	1,9	1,1
Nouveau-Brunswick	9 660	9 830	10 060	230	400	2,3	4,1
Québec	69 040	66 620	68 410	1 790	-630	2,7	-0,9
Ontario	73 880	72 900	77 160	4 260	3 280	5,8	4,4
Manitoba	7 650	7 490	7 960	470	310	6,3	4,1
Saskatchewan	5 830	6 350	6 600	250	770	3,9	13,2
Alberta	17 840	23 850	30 850	7 000	13 010	29,4	72,9
Colombie-Britannique	25 940	25 850	26 920	1 070	980	4,1	3,8
Yukon	320	380	370	-10	50	-2,6	15,6
Territoires du Nord-Ouest	280	270	280	10	0	3,7	0,0
Nunavut	190	180	170	-10	-20	-5,6	-10,5

<sup>P</sup> provisoire

Source(s) : Tableau de CANSIM [276-0004](#).

Tableau 3

**Prestataires touchant des prestations de revenu régulières<sup>1</sup> selon la catégorie métropolitaine de recensement<sup>2</sup> — Données désaisonnalisées**

	Février 2014	Janvier 2015 <sup>P</sup>	Février 2015 <sup>P</sup>	Janvier à février 2015	Février 2014 à février 2015	Janvier à février 2015	Février 2014 à février 2015
	nombre		variation		variation en %		
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>							
Régions métropolitaines de recensement	3 950	3 740	3 940	200	-10	5,3	-0,3
St. John's	3 950	3 740	3 940	200	-10	5,3	-0,3
Agglomérations de recensement	3 240	3 160	3 270	110	30	3,5	0,9
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	25 330	24 230	24 620	390	-710	1,6	-2,8
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>							
Agglomérations de recensement	3 100	2 950	3 060	110	-40	3,7	-1,3
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	4 360	4 300	4 450	150	90	3,5	2,1
<b>Nouvelle-Écosse</b>							
Régions métropolitaines de recensement	5 040	4 850	4 880	30	-160	0,6	-3,2
Halifax	5 040	4 850	4 880	30	-160	0,6	-3,2
Agglomérations de recensement	8 620	8 610	8 760	150	140	1,7	1,6
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	13 370	13 140	13 550	410	180	3,1	1,3
<b>Nouveau-Brunswick</b>							
Régions métropolitaines de recensement	5 310	5 320	5 460	140	150	2,6	2,8
Moncton	3 000	2 860	2 970	110	-30	3,8	-1,0
Saint John	2 310	2 460	2 490	30	180	1,2	7,8
Agglomérations de recensement	6 710	6 550	6 630	80	-80	1,2	-1,2
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	20 570	19 990	20 110	120	-460	0,6	-2,2
<b>Québec</b>							
Régions métropolitaines de recensement	77 330	79 870	81 720	1 850	4 390	2,3	5,7
Montréal	53 760	55 700	56 760	1 060	3 000	1,9	5,6
Ottawa-Gatineau (partie du Québec)	3 590	3 840	3 960	120	370	3,1	10,3
Québec	9 590	9 680	9 950	270	360	2,8	3,8
Saguenay	4 230	4 490	4 600	110	370	2,4	8,7
Sherbrooke	3 050	3 330	3 530	200	480	6,0	15,7
Trois-Rivières	3 120	2 840	2 910	70	-210	2,5	-6,7
Agglomérations de recensement	21 530	21 210	21 940	730	410	3,4	1,9
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	50 560	49 460	50 670	1 210	110	2,4	0,2
<b>Ontario</b>							
Régions métropolitaines de recensement	113 260	106 500	105 550	-950	-7 710	-0,9	-6,8
Barrie	2 510	2 370	2 390	20	-120	0,8	-4,8
Brantford	1 970	1 810	1 830	20	-140	1,1	-7,1
Grand Sudbury	2 560	2 220	2 280	60	-280	2,7	-10,9
Guelph	1 300	1 220	1 180	-40	-120	-3,3	-9,2
Hamilton	7 230	7 010	6 740	-270	-490	-3,9	-6,8
Kingston	1 660	1 620	1 600	-20	-60	-1,2	-3,6
Kitchener-Cambridge-Waterloo	5 570	4 960	4 940	-20	-630	-0,4	-11,3
London	5 810	5 290	5 270	-20	-540	-0,4	-9,3
Oshawa	4 260	4 360	4 000	-360	-260	-8,3	-6,1
Ottawa-Gatineau (partie de l'Ontario)	7 160	7 480	7 480	0	320	0,0	4,5
Peterborough	1 530	1 460	1 440	-20	-90	-1,4	-5,9
St. Catharines-Niagara	5 790	5 370	5 200	-170	-590	-3,2	-10,2
Thunder Bay	1 790	1 660	1 690	30	-100	1,8	-5,6
Toronto	59 860	56 060	55 420	-640	-4 440	-1,1	-7,4
Windsor	4 270	3 600	4 120	520	-150	14,4	-3,5
Agglomérations de recensement	17 670	16 660	16 700	40	-970	0,2	-5,5
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	23 350	22 340	22 190	-150	-1 160	-0,7	-5,0

Tableau 3 - suite

**Prestataires touchant des prestations de revenu régulières<sup>1</sup> selon la catégorie métropolitaine de recensement<sup>2</sup> — Données désaisonnalisées**

	Février 2014	Janvier 2015 <sup>P</sup>	Février 2015 <sup>P</sup>	Janvier à février 2015	Février 2014 à février 2015	Janvier à février 2015	Février 2014 à février 2015
<b>Manitoba</b>							
Régions métropolitaines de recensement	7 110	7 020	7 040	20	-70	0,3	-1,0
Winnipeg	7 110	7 020	7 040	20	-70	0,3	-1,0
Agglomérations de recensement	890	870	910	40	20	4,6	2,2
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	5 490	5 480	5 550	70	60	1,3	1,1
<b>Saskatchewan</b>							
Régions métropolitaines de recensement	3 630	3 640	3 690	50	60	1,4	1,7
Regina	1 440	1 410	1 450	40	10	2,8	0,7
Saskatoon	2 190	2 220	2 240	20	50	0,9	2,3
Agglomérations de recensement	1 900	1 930	2 220	290	320	15,0	16,8
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	5 520	5 510	5 710	200	190	3,6	3,4
<b>Alberta</b>							
Régions métropolitaines de recensement	20 780	20 820	23 320	2 500	2 540	12,0	12,2
Calgary	10 210	9 950	11 120	1 170	910	11,8	8,9
Edmonton	10 570	10 860	12 200	1 340	1 630	12,3	15,4
Agglomérations de recensement	4 770	4 830	6 000	1 170	1 230	24,2	25,8
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	5 240	5 440	6 630	1 190	1 390	21,9	26,5
<b>Colombie-Britannique</b>							
Régions métropolitaines de recensement	29 750	26 680	26 010	-670	-3 740	-2,5	-12,6
Abbotsford–Mission	2 780	2 630	2 560	-70	-220	-2,7	-7,9
Kelowna	2 460	2 410	2 410	0	-50	0,0	-2,0
Vancouver	21 680	19 070	18 500	-570	-3 180	-3,0	-14,7
Victoria	2 830	2 570	2 550	-20	-280	-0,8	-9,9
Agglomérations de recensement	12 620	12 270	12 460	190	-160	1,5	-1,3
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	9 530	9 590	9 710	120	180	1,3	1,9

<sup>P</sup> provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un des trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

2. Classification géographique type de 2011.

Source(s) : Tableau de CANSIM [276-0034](#).

**Tableau 4**

**Prestataires touchant des prestations de revenu régulières<sup>1</sup> selon la profession<sup>2</sup>, Canada — Données désaisonnalisées**

	Février 2014	Janvier 2015 <sup>P</sup>	Février 2015 <sup>P</sup>	Janvier à février 2015	Février 2014 à février 2015	Janvier à février 2015	Février 2014 à février 2015
	nombre		variation		variation en %		
<b>Toutes les professions</b>	<b>513 250</b>	<b>499 840</b>	<b>509 780</b>	<b>9 940</b>	<b>-3 470</b>	<b>2,0</b>	<b>-0,7</b>
<b>Gestion</b>	<b>31 690</b>	<b>30 850</b>	<b>30 970</b>	<b>120</b>	<b>-720</b>	<b>0,4</b>	<b>-2,3</b>
Cadres supérieurs	2 810	2 800	2 740	-60	-70	-2,1	-2,5
Autres cadres	28 880	28 050	28 230	180	-650	0,6	-2,3
<b>Affaires, finance et administration</b>	<b>63 910</b>	<b>61 010</b>	<b>61 710</b>	<b>700</b>	<b>-2 200</b>	<b>1,1</b>	<b>-3,4</b>
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	5 090	4 580	4 620	40	-470	0,9	-9,2
Personnel en finance, en secrétariat et en administration	17 300	16 550	16 710	160	-590	1,0	-3,4
Personnel de bureau et personnel de supervision du travail de bureau	41 520	39 880	40 370	490	-1 150	1,2	-2,8
<b>Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées</b>	<b>27 770</b>	<b>27 370</b>	<b>27 790</b>	<b>420</b>	<b>20</b>	<b>1,5</b>	<b>0,1</b>
<b>Secteur de la santé</b>	<b>7 840</b>	<b>7 500</b>	<b>7 510</b>	<b>10</b>	<b>-330</b>	<b>0,1</b>	<b>-4,2</b>
Personnel professionnel des soins de santé et professionnels en sciences infirmières	1 270	1 250	1 250	0	-20	0,0	-1,6
Personnel technique et de soutien et personnel assimilé du secteur de la santé	6 560	6 250	6 270	20	-290	0,3	-4,4
<b>Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion</b>	<b>27 780</b>	<b>27 380</b>	<b>28 500</b>	<b>1 120</b>	<b>720</b>	<b>4,1</b>	<b>2,6</b>
Sciences sociales, administration publique et religion	14 930	15 010	15 250	240	320	1,6	2,1
Enseignants	12 850	12 380	13 250	870	400	7,0	3,1
<b>Arts, culture, sports et loisirs</b>	<b>9 820</b>	<b>9 160</b>	<b>9 080</b>	<b>-80</b>	<b>-740</b>	<b>-0,9</b>	<b>-7,5</b>
<b>Ventes et services</b>	<b>91 390</b>	<b>86 650</b>	<b>87 870</b>	<b>1 220</b>	<b>-3 520</b>	<b>1,4</b>	<b>-3,9</b>
Personnel de la vente en gros, de l'assurance et de l'immobilier, des achats en gros et au détail et des achats de grains	5 160	4 860	4 910	50	-250	1,0	-4,8
Personnel de supervision, vendeurs, commis-vendeurs et caissiers des produits au détail	17 230	15 610	15 570	-40	-1 660	-0,3	-9,6
Chefs et cuisiniers, personnel de supervision et autre personnel des services des aliments et boissons	17 640	16 660	16 710	50	-930	0,3	-5,3
Personnel des services de protection	4 970	4 650	4 690	40	-280	0,9	-5,6
Personnel de soutien familial et de garderie	15 200	15 330	15 530	200	330	1,3	2,2
Personnel de supervision des services non classés ailleurs, personnel de l'hébergement et des voyages, préposés dans les sports et les loisirs et personnel de la vente et des services	31 190	29 540	30 460	920	-730	3,1	-2,3
<b>Métiers, transport et machinerie</b>	<b>169 530</b>	<b>169 560</b>	<b>174 270</b>	<b>4 710</b>	<b>4 740</b>	<b>2,8</b>	<b>2,8</b>
Entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers et des transports	6 580	6 710	7 020	310	440	4,6	6,7
Personnel des métiers de la construction	36 320	36 180	37 200	1 020	880	2,8	2,4
Autres métiers	38 950	38 610	39 850	1 240	900	3,2	2,3
Transport et conducteurs d'équipement lourd	39 220	39 730	40 840	1 110	1 620	2,8	4,1
Aides de soutien des métiers, manœuvres en construction et de transport et personnel assimilé	48 450	48 350	49 360	1 010	910	2,1	1,9
<b>Professions propres au secteur primaire</b>	<b>36 340</b>	<b>35 660</b>	<b>36 330</b>	<b>670</b>	<b>-10</b>	<b>1,9</b>	<b>0,0</b>
<b>Transformation, fabrication et services publics</b>	<b>46 010</b>	<b>43 990</b>	<b>44 970</b>	<b>980</b>	<b>-1 040</b>	<b>2,2</b>	<b>-2,3</b>
Surveillants, conducteurs de machines et monteurs dans la fabrication	21 780	20 820	21 600	780	-180	3,7	-0,8
Manœuvres dans la fabrication et les services publics	24 240	23 170	23 380	210	-860	0,9	-3,5

P provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un de trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

2. Classification nationale des professions pour les statistiques de 2006.

Source(s) : Tableau de CANSIM 276-0041.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [276-0003](#), [276-0004](#), [276-0011](#), [276-0017](#), [276-0018](#), [276-0020](#) à [276-0022](#), [276-0033](#) à [276-0035](#), [276-0040](#) et [276-0041](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2604](#).

Les données de mars sur l'assurance-emploi seront diffusées le 21 mai.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Vincent Ferrao au 613-951-4750 ([vincent.ferrao@statcan.gc.ca](mailto:vincent.ferrao@statcan.gc.ca)), Division de la statistique du travail.

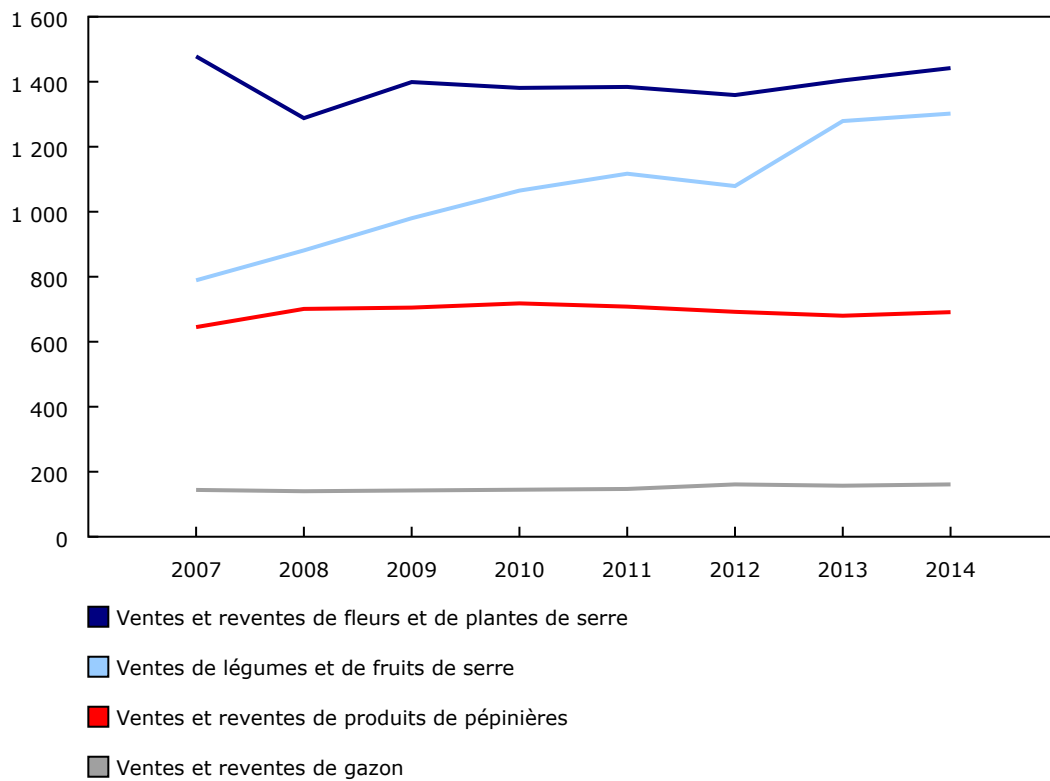


## Industries des cultures de serre, des gazonnières et des pépinières, 2014

Les industries des serres, des pépinières et des gazonnières ont poursuivi leur croissance constante, qui s'est amorcée en 1990. En 2014, les ventes ont atteint près de 3,6 milliards de dollars, en hausse de 2,2 % par rapport à 2013. Les produits de serre représentaient 76,3 % de l'ensemble des ventes de produits de serre, de pépinière et de gazonnière. Les ventes de fleurs et de plantes ont crû de 2,7 % comparativement à 1,8 % pour celles de légumes et de fruits.

### Graphique 1 Ventes de produits de serre, de pépinière et de gazonnière

millions de dollars



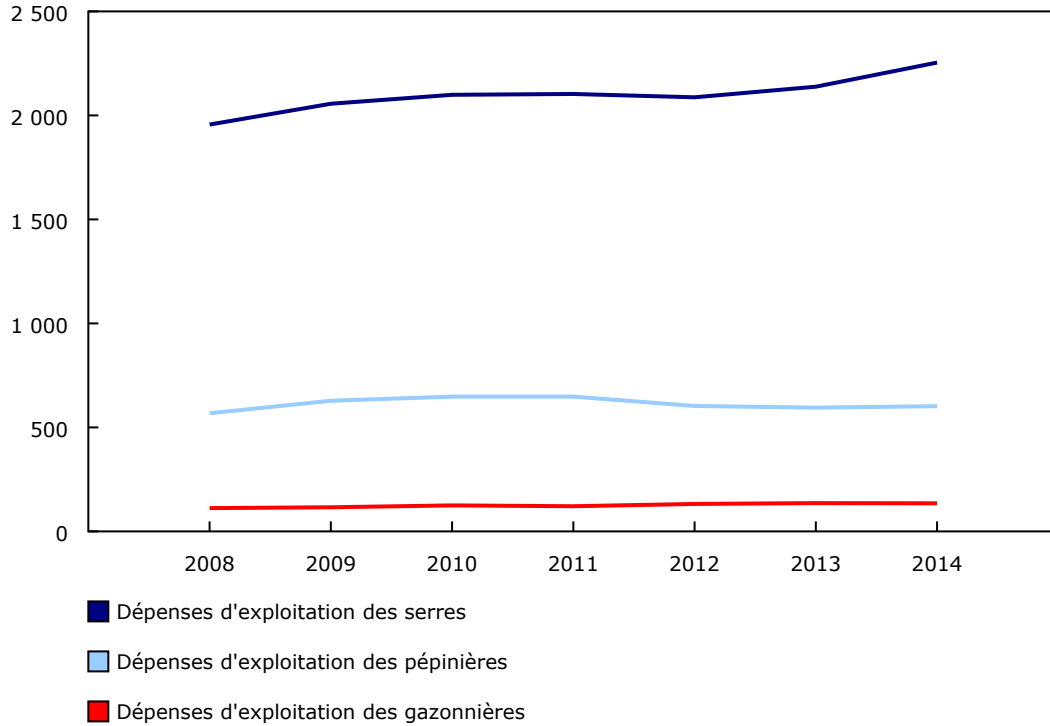
Source(s) : Tableaux CANSIM 001-0051, 001-0058 et 001-0060.

Les ventes de concombres ont augmenté de 5,8 % pour se fixer à 326 millions de dollars, et celles de poivrons de 2,3 % pour se chiffrer à 408,5 millions de dollars. Les ventes de tomates ont diminué de 1,3 % pour atteindre 520 millions de dollars, et la superficie en tomates a baissé de 1,1 % pour s'établir à 5,6 millions de mètres carrés. La superficie totale en légumes de serre s'est accrue de 1,2 % pour s'établir à 14,6 millions de mètres carrés en 2014.

Les ventes et reventes de fleurs et de plantes de serre ont atteint 1,4 milliard de dollars en 2014. Les plantes en pot d'intérieur et d'extérieur ont enregistré des ventes de 711 millions de dollars, ce qui représentait 58,2 % des ventes de fleurs et de plantes. Les plantes ornementales à repiquer correspondaient à 15,6 % des ventes de fleurs et de plantes, alors que les fleurs coupées correspondaient à 12,3 %.

## Graphique 2 Dépenses d'exploitation des serres, des pépinières et des gazonnières

millions de dollars



Source(s) : Tableaux CANSIM 001-0052 et 001-0061.

La hausse des ventes des produits de serre a été accompagnée d'une croissance de 5,4 % des dépenses totales d'exploitation. Les dépenses de combustible ont crû de 17,8 % pour se chiffrer à 231 millions de dollars, principalement en raison de la période hivernale longue et rigoureuse en 2013-2014. Les achats de matériel végétal se sont accrus de 4,5 % pour atteindre 460 millions de dollars, alors que les coûts de la main-d'œuvre ont augmenté de 4,0 % pour s'établir à 661 millions de dollars. Les coûts de la main-d'œuvre représentaient 29,3 % des dépenses totales d'exploitation. Le nombre total de travailleurs de serre a diminué de 1,5 % pour s'établir à 33 094 employés.

Les ventes et reventes de produits de pépinières ont crû de 1,6 % pour se fixer à 691 millions de dollars. En 2014, les dépenses d'exploitation des pépinières ont augmenté de 1,2 % pour atteindre 602 millions de dollars, alors que les coûts de la main-d'œuvre ont fléchi de 0,8 % pour s'établir à 226 millions de dollars. Les pépiniéristes employaient 13 513 personnes en 2014, en baisse de 5,0 % comparativement à 2013. Le nombre d'employés permanents a diminué de 6,5 %, et celui des employés saisonniers de 4,3 %. Les employés saisonniers représentaient environ les trois quarts de tous les employés des pépinières.

En 2014, les ventes et reventes de gazon ont augmenté de 2,1 % pour atteindre 161 millions de dollars, et les dépenses ont reculé de 0,3 % pour se fixer à 135 millions de dollars.

---

**Données offertes dans CANSIM : tableaux [001-0006](#) et [001-0046](#) à [001-0061](#).**

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3416](#).**

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Serge DesRoches au 613-866-6924 ([serge.desroches@statcan.gc.ca](mailto:serge.desroches@statcan.gc.ca)), Division de l'agriculture.

---

## Indice des prix des services de location et de location à bail de machines et de matériel d'usage commercial et industriel, quatrième trimestre de 2014

L'Indice des prix des services de location et de location à bail de machines et de matériel d'usage commercial et industriel a diminué de 0,3 % au quatrième trimestre. Il s'agissait de la première baisse trimestrielle depuis le quatrième trimestre de 2013.

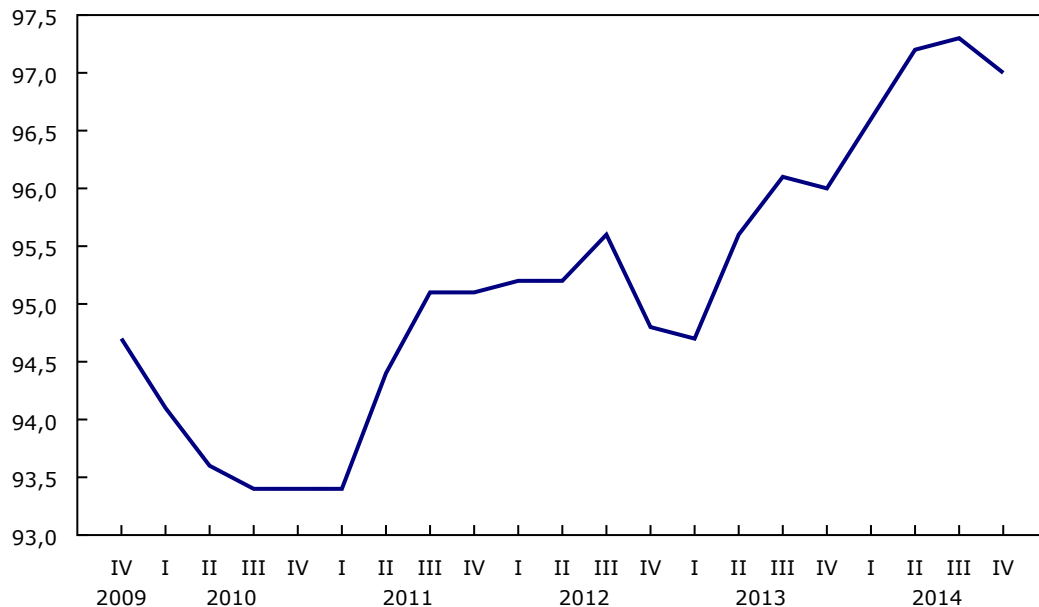
La composante de machines et de matériel lourds (pour la construction, le transport, l'extraction minière et la foresterie) a baissé de 0,6 %, tandis que celle de machines et de matériel de bureau et d'autres machines et matériel d'usage commercial et industriel a augmenté de 0,3 %.

### Graphique 1

#### Indice des prix des services de location et de location à bail de machines et de matériel d'usage commercial et industriel

---

indice (2007=100)



Source(s) : Tableau CANSIM [332-0010](#).

---

L'indice a progressé de 1,0 % au quatrième trimestre par rapport au même trimestre de 2013, sous l'effet des hausses importantes dans la première moitié de 2014.

### Note aux lecteurs

Cet indice de prix mesure la variation du prix des activités de location et de location à bail pour l'industrie des machines et du matériel d'usage commercial et industriel au niveau national.

À chaque diffusion, les données du trimestre précédent pourraient avoir été révisées. Les données peuvent aussi faire l'objet d'une révision annuelle lors de la diffusion des données du deuxième trimestre de l'année de référence suivante. L'indice n'est pas désaisonnalisé.

L'Indice des prix des services de location et de location à bail de machines et matériel de bureau et d'autres machines et matériel d'usage commercial et industriel regroupe les codes 53242 et 53249 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

**Tableau 1**  
**Indice des prix des services de location et de location à bail de machines et de matériel d'usage commercial et industriel — Données non désaisonnalisées**

	Importance relative <sup>1</sup>	Quatrième trimestre de 2013	Troisième trimestre de 2014 <sup>r</sup>	Quatrième trimestre de 2014 <sup>p</sup>	Troisième trimestre au quatrième trimestre de 2014	Quatrième trimestre de 2013 au quatrième trimestre de 2014
	%	(2007=100)			variation en %	
<b>Services de location et de location à bail de machines et de matériel d'usage commercial et industriel</b>	<b>100,00</b>	<b>96,0</b>	<b>97,3</b>	<b>97,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>1,0</b>
Location et location à bail de machines et de matériel pour la construction, le transport, l'extraction minière et la foresterie	68,21	98,0	100,0	99,4	-0,6	1,4
Location et location à bail de machines et de matériel de bureau et d'autres machines et matériel d'usage commercial et industriel <sup>2</sup>	31,79	91,7	91,6	91,9	0,3	0,2

<sup>r</sup> révisé

<sup>p</sup> provisoire

1. L'importance relative est fondée sur le poids que contribue chaque code à cinq caractères du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord à l'indice global des prix des services de location et de location à bail de machines et de matériel d'usage commercial et industriel.

2. Les données sur les services de location et de location à bail de machines et de matériel de bureau et les données sur les services de location et de location à bail d'autres machines et matériel d'usage commercial et industriel ont été recueillies séparément. Les indices ont ensuite été combinés à l'agrégation.

Source(s) : Tableau CANSIM [332-0010](#).

**Données offertes dans CANSIM : tableaux [332-0005](#) et [332-0010](#).**

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5137](#).**

Les données du premier trimestre de l'Indice des prix des services de location et de location à bail de machines et de matériel d'usage commercial et industriel seront diffusées en juillet.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([lignefomediastatcan.gc.ca](mailto:lignefomediastatcan.gc.ca)).

---

## Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction, mars 2015

L'Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction (y compris les suppléments) pour le Canada était inchangé en mars par rapport au mois précédent. L'indice composite a augmenté de 2,2 % au cours de la période de 12 mois se terminant en mars.

### **Note aux lecteurs**

*Les taux de salaires syndicaux sont publiés pour 16 métiers dans 22 régions métropolitaines tant pour les taux de base que pour les taux englobant certaines rémunérations supplémentaires. Les indices (2007=100) sont calculés pour les mêmes régions métropolitaines et sont publiés pour celles où une majorité de métiers sont couverts par les conventions collectives actuelles.*

*Les taux de salaires et les indices des 30 derniers mois pourraient être révisés à la suite de la diffusion des données pour un mois donné. Ceci est dû au délai qui pourrait être observé entre l'expiration d'une convention collective et la ratification d'une nouvelle convention collective. Les taux de salaires et les indices ne sont pas désaisonnalisés.*

**Données offertes dans CANSIM : tableaux [327-0003](#) et [327-0045](#).**

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2307](#).**

Les données d'avril de l'Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction seront diffusées le 28 mai.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([ligneinfomedias@statcan.gc.ca](mailto:ligneinfomedias@statcan.gc.ca)).

---

## Grandes entreprises de transport urbain, février 2015

En février, les recettes d'exploitation totales (excluant les subventions) pour 10 des principaux réseaux de transport urbain au Canada ont augmenté de 1,4 % comparativement au même mois en 2014 pour s'établir à 278,6 millions de dollars.

Au cours de la même période, le nombre de voyages de passagers a augmenté de 0,4 % pour s'établir à 136,5 millions.

### **Note aux lecteurs**

*Cette enquête recueille des données sur les recettes d'exploitation (excluant les subventions) et le nombre de passagers de 10 compagnies de transport urbain au Canada. Ces compagnies représentent environ 80 % des revenus de l'activité totale du transport urbain à l'échelle du pays.*

*Les données regroupées sont disponibles pour le Canada.*

*Les données regroupées qui figurent dans le présent communiqué ne sont pas désaisonnalisées.*

**Données offertes dans CANSIM : tableau [408-0004](#).**

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2745](#).**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([ligneinfomedias@statcan.gc.ca](mailto:ligneinfomedias@statcan.gc.ca)).

---

## Liens de parenté entre sociétés, premier trimestre de 2015

Il est maintenant possible de consulter le numéro du premier trimestre du produit *Liens de parenté entre sociétés*.

Ce produit est un répertoire de la propriété des sociétés au Canada qui offre des renseignements sur chaque personne morale faisant partie d'un groupe de personnes morales sous contrôle d'une seule personne morale dont les actifs combinés se chiffrent à plus de 600 millions de dollars ou dont le revenu combiné excède 200 millions de dollars. Il présente également toute personne morale ayant des titres de créances ou un avoir qui excède une valeur comptable nette de 1 million de dollars détenus par des personnes ne résidant pas au Canada.

La propriété ultime des entreprises est déterminée au moyen d'une étude minutieuse des avoirs des sociétés, des répercussions des options, des avoirs des initiés, des actions convertibles et de l'imbrication des conseils d'administration.

L'information qui y est présentée provient de déclarations non confidentielles produites par les sociétés canadiennes en vertu de la *Loi sur les déclarations des personnes morales* ainsi qu'à partir de recherches effectuées à l'aide de sources publiques telles qu'Internet. Les entrées de chaque société nous donnent la nationalité des capitaux majoritaires et le pays de résidence.

### Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2503.

Le numéro du premier trimestre de 2015 du produit *Liens de parenté entre sociétés (61-517-X)* est maintenant offert au moyen du service de transfert électronique de fichiers de Statistique Canada.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)).

Pour commander ce produit, ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Louise Noel ([iofd-clientservicesunit@statcan.gc.ca](mailto:iofd-clientservicesunit@statcan.gc.ca)), Division de l'organisation et des finances de l'industrie.



---

## Produits pétroliers raffinés, mars 2015

Les données de mars sur la production, les stocks et les ventes intérieures des produits pétroliers raffinés pour le Canada et les régions sont maintenant accessibles sur demande. D'autres données choisies sur ces produits sont aussi offertes.

### **Note aux lecteurs**

*Ces données sont sujettes à révision.*

### **Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2150.**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([ligneinfomedias@statcan.gc.ca](mailto:ligneinfomedias@statcan.gc.ca)).

## Nouveaux produits et études

### Nouveaux produits

Liens de parenté entre sociétés, premier trimestre de 2015  
Numéro au catalogue **61-517-X** (CD-ROM)



### **Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada**

Numéro au catalogue 11-001-X.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10<sup>e</sup> étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet ou pour s'y abonner, visitez notre site Web à l'adresse : <http://www.statcan.gc.ca>.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2015. Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de [licence ouverte de Statistique Canada](#) :

<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>